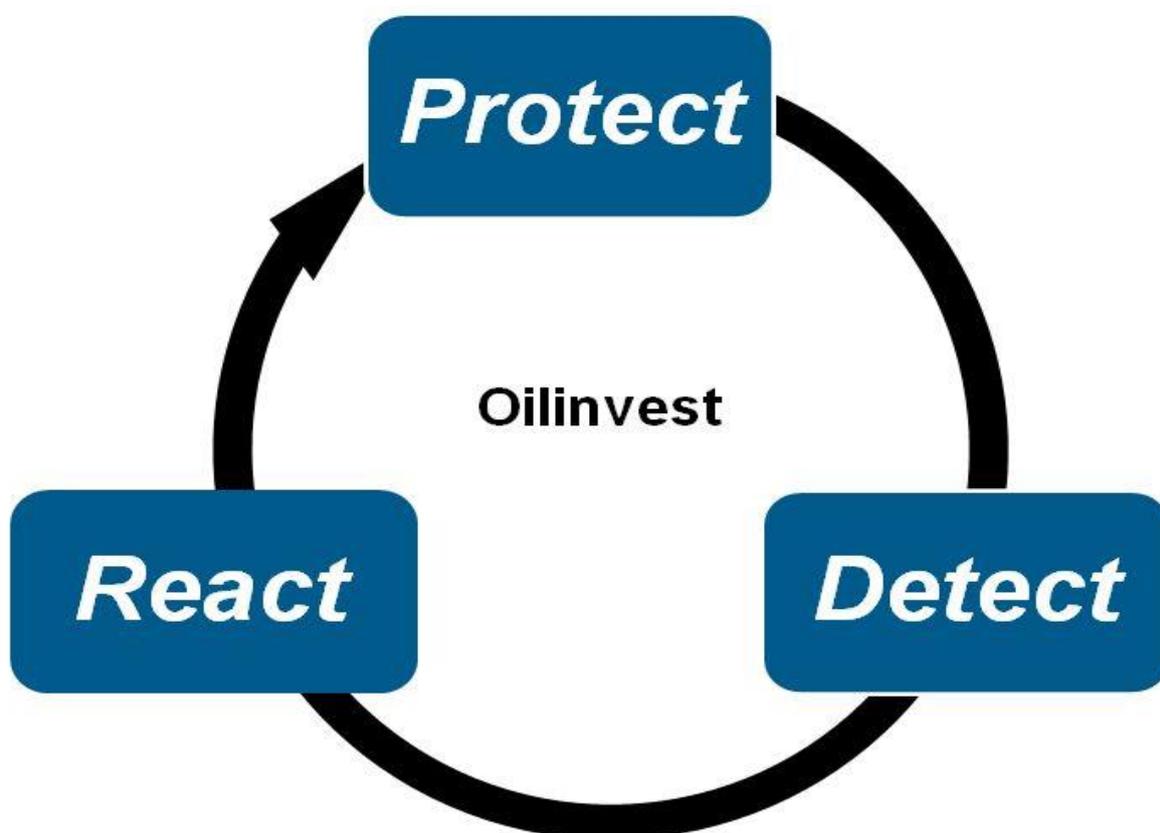


***Politique de protection des
données
Tamoil (Suisse) SA***



PROTÉGER | DÉTECTER | RÉAGIR

Table des matières

Table des matières	2
A. Introduction	2
B. Champ de la Politique	2
C. Principes de gestion des Données à caractère personnel	3
D. Fondements juridiques pour le Traitement	5
E. Traitement des Données sensibles et des profils de personnalité	5
F. Évaluations de l'impact sur la vie privée (Privacy Impact Assessments, PIA)	6
G. Droits des personnes concernées	6
H. Mesures de sécurité techniques et organisationnelles	7
I. Recours aux prestataires de services	7
J. Divulgarion à des tiers	8
K. Transferts internationaux de données	8
L. Organisation de protection des données	8
M. Mise en œuvre	9
N. Maintenance, Questions, Contact	9

Introduction

Tamoil Suisse SA (ci-après « **Tamoil** ») et ses filiales s'engagent à traiter les Données à caractère personnel de manière responsable et conformément à la Loi fédérale suisse sur la protection des données. La présente Politique de protection des données (ci-après dénommée la « **Politique** ») est contraignante pour **Tamoil** et ses employés. Elle doit être respectée par tous les employés de Tamoil. Elle vise à fournir une norme globale minimale concernant la protection des Données à caractère personnel au sein de Tamoil, et à protéger les droits et intérêts des individus concernés.

Merci de vous familiariser avec la présente Politique.

Définitions : Les termes commençant par une majuscule auront la signification qui leur est donnée à l'**Annexe 1**.

B. Champ de la Politique

La présente Politique s'applique au Traitement des Données à caractère personnel par Tamoil dans le monde entier.

Elle couvre le **Traitement** des **Données à caractère personnel** réalisé par **Tamoil**, y compris tout **Transfert** et toute divulgation à d'autres sociétés Tamoil ou à des tiers (y compris les sociétés Oilinvest), et régira tout aspect lié à la protection de la vie privée chez Tamoil.

PROTÉGER | DÉTECTER | RÉAGIR

La Politique s'applique à toutes les catégories de Données à caractère personnel traitées chez Tamoil, y compris, notamment, les Données à caractère personnel des employés, clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux. Il est important de noter que les **Données à caractère personnel** incluent toute information relative à une personne identifiée ou identifiable, telle que son nom, ses coordonnées (notamment l'adresse, l'adresse électronique, le téléphone), son CV, son dossier personnel, les informations sur le développement et la vie professionnels et personnels, l'historique des achats et les préférences, les informations sur l'appareil (notamment l'identifiant unique du dispositif, l'adresse IP, les informations sur les cookies, les fichiers journaux et l'historique de navigation), les informations de géolocalisation et d'autres données, p. ex., les données d'images et les sons, c.-à-d. les enregistrements vocaux.

C. Principes de gestion des Données à caractère personnel

Transparence et information :

- Être ouvert et transparent quant à la façon dont nous utilisons et partageons les Données à caractère personnel est une étape importante pour démontrer que nous appliquons les bonnes pratiques en matière de protection des données.
- Toutes les Personnes concernées, telles que les employés ou les clients, doivent être informées de la finalité du traitement des données au plus tard au moment de la collecte des données. Les Données à caractère personnel peuvent également être traitées sur la base d'une déclaration de consentement valide de la Personne concernée. D'une manière générale, les Données à caractère personnel sont collectées directement auprès des Personnes concernées. Les informations à fournir aux Personnes concernées, par exemple au moyen d'un avis de confidentialité, incluent l'identité de Tamoil, les coordonnées du délégué à la protection des données, le cas échéant, les finalités du Traitement, et toute autre information nécessaire, eu égard aux circonstances spécifiques dans lesquelles les Données à caractère personnel sont Traitées, comme les catégories de Données à caractère personnel concernées, et les destinataires ou catégories de destinataires.
- Tamoil est tenue d'informer la Personne concernée de la collecte de Données à caractère personnel sensibles ou de profils de personnalité. Cette obligation d'information s'applique également lorsque les données sont collectées auprès de tiers.
- Dans des circonstances limitées, nous ne sommes pas tenus de respecter les exigences de transparence, mais vous devez consulter votre responsable de la conformité avant de procéder sans appliquer cette exigence de transparence (voir **Annexe 2**).

Limitation de la finalité :

- Les Données à caractère personnel ne doivent être traitées que si nécessaire à des fins spécifiées qui sont légales et justifiables, et toute autre finalité ou nouvelle finalité doit être fondée sur une base légitime.
- Par exemple, les Données à caractère personnel relatives aux employés peuvent être traitées dans la mesure nécessaire à l'établissement de la relation d'emploi, à l'évaluation des performances, à l'alignement des primes de performance et des bonus, ou dans la mesure nécessaire pour se conformer à une obligation légale, et les Données à caractère personnel relatives aux clients peuvent être traitées dans la mesure nécessaire à l'exécution du contrat auquel le client est partie.
- Les Données à caractère personnel ne doivent pas être traitées de manière incompatible avec les finalités pour lesquelles elles ont été collectées à l'origine.

Qualité et proportionnalité des données :

- Tamoil veillera à ce que les Données à caractère personnel traitées soient exactes, complètes et, dans la mesure raisonnablement nécessaire à la finalité applicable, à jour. Tamoil prendra des mesures raisonnables pour rectifier ou supprimer les Données à caractère personnel qui sont inexactes, incomplètes ou obsolètes, eu égard à la finalité pour laquelle les données ont été collectées ou pour laquelle elles sont traitées ultérieurement.
- Tout Traitement des Données à caractère personnel doit être limité aux données raisonnablement adéquates et pertinentes au vu de la finalité applicable ; il ne doit pas être excessif au vu des finalités pour lesquelles lesdites données sont collectées et/ou Traitées ultérieurement.

Minimisation des données et limitation de la collecte de données :

- La gestion des Données à caractère personnel doit être organisée de manière à Traiter le moins de Données à caractère personnel possible. En particulier, il convient d'évaluer si la finalité applicable peut être atteinte par le Traitement anonymisé ou, le cas échéant, la collecte d'informations pseudonymisées, auquel cas les Données à caractère personnel seront anonymisées ou, le cas échéant, pseudonymisées le plus tôt possible eu égard à la finalité applicable.

Conservation des données :

- Les Données à caractère personnel ne doivent être conservées que pendant la durée nécessaire à une finalité commerciale spécifique et/ou pour se conformer à un besoin juridique. Si elles ne sont plus nécessaires aux fins pertinentes, les Données à caractère personnel ne seront plus Traitées et, sauf prescription contraire par la législation applicable en matière de conservation des données, seront éliminées de manière sûre.
- La période de conservation générale pour les fichiers est de 10 ans. Ladite période dépend du secteur où les données sont traitées. Par exemple, Pour les services RH, la période de conservation recommandée est comprise entre 2 et 5 ans. Pour les finalités fiscales, les périodes de conservation peuvent durer jusqu'à 15 ans. Par conséquent, veuillez noter que les lois ou réglementations applicables peuvent exiger que certaines Données à caractère personnel soient conservées pendant une durée donnée, et il peut également être prudent de conserver certaines Données à caractère personnel pendant une certaine période, afin que Tamoil puisse se défendre correctement contre toute action en justice ou gérer une relation commerciale continue.
- Nous devons respecter toutes les politiques internes relatives aux exigences de conservation applicables, à la fois d'un point de vue opérationnel et (le cas échéant) d'un point de vue juridique, toutes les procédures applicables pour garantir que les Données à caractère personnel sont correctement conservées et détruites de manière sûre, tout processus applicable pour suspendre la destruction des documents dans des situations liées à une enquête gouvernementale ou un litige en cours, prévisible ou raisonnablement susceptible de survenir, et les responsabilités des personnes impliquées dans les activités de conservation relatives aux Données à caractère personnel.

<p>Actions acceptables concernant les Données à caractère personnel (principe du « Besoin de connaître ») :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des administrateurs succédants auprès de la Chambre de commerce • Fourniture des informations de KYC aux autorités compétentes et aux institutions financières • Enregistrement de l'absentéisme par le service des Ressources humaines 	<p>Actions non acceptables concernant les Données à caractère personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture des coordonnées privées d'employés à des tiers • Collecte de Données sensibles au sens de l'Annexe 1 ; des exceptions s'appliquent, par exemple, pour ce qui est de la religion, lorsque cela est nécessaire à des fins d'impôt ecclésiastique
--	---

D. Fondements juridiques pour le Traitement

Le Traitement des Données à caractère personnel doit être justifié par un fondement juridique qui autorise le Traitement pertinent aux fins identifiées, par consentement ou par un intérêt privé ou public prépondérant ou par la loi. Ladite base juridique doit être déterminée conformément au droit national applicable. Il existe, par exemple, une base juridique lorsque le Traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la Personne concernée est partie, ou lorsque le Traitement est nécessaire à la conformité avec une obligation légale à laquelle Tamoil est soumise.

En particulier, lorsqu'aucun autre fondement juridique n'est applicable, le Traitement peut également se baser sur le consentement préalable non ambigu de la Personne concernée, un intérêt privé/public prépondérant ou la loi. Tamoil veillera à ce que le consentement soit considéré comme un fondement juridique pour le Traitement uniquement lorsque celui-ci est spécifique et éclairé, et fourni librement, c.-à-d. sans action oppressante. La Personne concernée peut retirer son consentement à l'utilisation future à tout moment, sauf disposition contraire du droit applicable.

Veillez contacter votre responsable de la conformité afin de déterminer toute base juridique applicable pour le Traitement envisagé en vertu des lois de votre juridiction.

E. Traitement des Données sensibles et des profils de personnalité

Étant donné que le Traitement des Données sensibles et des profils de personnalité est plus intrusif, nous devons traiter les Données sensibles et les profils de personnalité uniquement lorsque cela est absolument nécessaire et, excepté dans des circonstances très limitées, uniquement avec le consentement sans ambiguïté de l'individu concerné. Le consentement des individus à l'utilisation de leurs Données sensibles doit être explicite, spécifique, éclairé, et donné librement. Ledit consentement doit être documenté. La Personne concernée peut retirer son consentement à l'utilisation future à tout moment, sauf disposition contraire du droit applicable. La Personne concernée doit être informée au minimum de l'identité du responsable du traitement des fichiers de données, de la finalité du traitement et des catégories de destinataires des données si une divulgation des données est prévue.

L'obligation pour Tamoil de fournir des informations cesse de s'appliquer si la Personne concernée a déjà été informée, dans le cas où les données n'ont pas été collectées par Tamoil, si la conservation ou la divulgation des données est expressément prévue par la loi ou si la fourniture d'informations n'est pas possible ou possible uniquement avec des inconvénients ou des dépenses disproportionnées.

Veillez contacter votre responsable de la conformité pour déterminer s'il existe une base juridique applicable pour le Traitement des Données sensibles ou d'un profil de personnalité conformément aux lois de votre juridiction.

F. Évaluations de l'impact sur la vie privée (Privacy Impact Assessments ou PIA)

Lorsqu'un type de Traitement, en particulier un type faisant intervenir de nouvelles technologies, et compte tenu de la nature, de la portée, du contexte et des objectifs du Traitement, est susceptible d'entraîner un risque élevé pour les droits et libertés des individus, Tamoil doit réaliser une évaluation de l'impact du Traitement envisagé sur l'individu sous la forme d'une PIA. D'une manière générale, l'obligation de mener une PIA peut survenir lorsque le Traitement est susceptible d'entraîner des risques en matière de protection de la vie privée pour les Personnes concernées.

Ce type d'évaluation peut être nécessaire, par exemple, lorsque les Données sensibles sont traitées à grande échelle, ou en cas d'évaluation systématique et approfondie d'aspects personnels concernant des personnes physiques qui se base sur le traitement automatisé, y compris le profilage, et sur laquelle des décisions sont fondées qui produisent des effets juridiques concernant l'individu ou affectent de manière significative l'individu.

D'une manière générale, une PIA doit contenir une description systématique des opérations de Traitement envisagées et des finalités du Traitement, y compris, le cas échéant, l'intérêt légitime poursuivi par Tamoil, une évaluation de la nécessité et de la proportionnalité des opérations de Traitement compte tenu des finalités, une évaluation des risques pour les droits et libertés des Personnes concernées visées par le Traitement envisagé, les mesures prévues pour remédier aux risques, y compris les garanties, les mesures de sécurité et les mécanismes visant à garantir la protection des Données à caractère personnel et à démontrer la conformité aux principes de la présente Politique et de la loi applicable, compte tenu des droits et des intérêts légitimes des Personnes concernées et d'autres individus concernés.

Veillez contacter votre responsable de la conformité si vous considérez qu'une PIA est nécessaire, ou en cas de doute quant à la nécessité d'une PIA, et afin de bénéficier de toute l'assistance requise pour mener à bien la PIA. Vous ne devez pas procéder au Traitement envisagé tant que la PIA n'a pas été réalisée et approuvée. Veillez noter que dans certains cas, nous pouvons être tenus de consulter l'autorité locale chargée de la protection des données concernant l'utilisation envisagée des Données à caractère personnel.

G. Droits des personnes concernées

Les Personnes concernées ont le droit de demander des informations, ainsi que de réclamer la cessation du traitement des données, la cessation de la divulgation à des tiers, la correction des données ou la destruction des données.

Toutes les requêtes, demandes ou réclamations formulées par des personnes physiques et morales en relation avec leurs Données à caractère personnel doivent être traitées (normalement) dans les 30 jours. Les informations doivent être complètes et exactes. En particulier, les Personnes concernées auront la possibilité de demander des informations sur les Données à caractère personnel détenues à leur sujet, y compris la manière dont les données ont été collectées et à quelle

fin, et sur les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les Données à caractère personnel sont divulguées. Lorsque les Données à caractère personnel sont incomplètes, inexactes ou ne sont plus pertinentes, ou lorsque leur Traitement ne peut plus être justifié, la Personne concernée peut demander à ce que les Données à caractère personnel soient corrigées et/ou supprimées (ou, lorsque cela n'est pas faisable, demander à ce qu'il ne soit procédé à aucun Traitement ultérieur).

H. Mesures de sécurité techniques et organisationnelles

Tamoil doit maintenir des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les Données à caractère personnel contre toute destruction ou altération accidentelle ou illégale, ou perte accidentelle, ou divulgation ou accès non autorisés, et doit imposer des obligations de sécurité aux autres parties qui détiennent ou accèdent aux Données à caractère personnel au nom des sociétés Tamoil. Ces mesures garantiront un niveau de sécurité approprié aux risques présentés par le Traitement et la nature des Données à caractère personnel. Ces mesures seront issues de la technologie de pointe. Une attention particulière doit être accordée à la protection des Données sensibles, qui seront protégées par des mesures de sécurité renforcées.

Les employés de Tamoil auront accès aux Données à caractère personnel uniquement dans la mesure nécessaire à l'exécution de leurs fonctions et dans la mesure nécessaire à la réalisation de la finalité applicable pertinente. Tous les employés ayant accès aux Données à caractère personnel seront tenus de gérer les Données à caractère personnel avec un degré de confidentialité approprié, et d'adopter des mesures de sécurité appropriées, y compris après la cessation de la relation d'emploi.

I. Recours aux prestataires de services

Lorsque Tamoil engage un prestataire de services pour traiter des Données à caractère personnel en son nom, elle doit choisir un prestataire de services qui fournit des garanties suffisantes concernant les mesures de sécurité techniques et organisationnelles régissant le Traitement à effectuer, et doit veiller à la conformité avec lesdites mesures. Cette exigence s'applique, que le prestataire de services fasse partie de Tamoil ou qu'il soit un prestataire de services externe.

Tamoil doit toujours conclure un contrat écrit avec tout prestataire de services qui traite des Données à caractère personnel en son nom. Le contrat doit garantir que le prestataire de services agit uniquement au nom de Tamoil et conformément à ses instructions et s'engage à adopter des mesures de sécurité appropriées et équivalentes.

Tamoil ne doit pas confier le Traitement des Données à caractère personnel à un tiers si le Traitement est interdit par une obligation légale ou contractuelle de confidentialité

Les profils de personnalité et les données sensibles ne peuvent pas être transmis à des tiers sans justification.

J. Divulgarion à des tiers

Les Données à caractère personnel devront rester confidentielles. La divulgation à des tiers est généralement permise par la loi au moyen d'un accord. Il est nécessaire de veiller à ce qu'aucune base juridique n'interdise la divulgation. Les profils de personnalité et les données sensibles ne peuvent pas être transmis à des tiers sans justification.

Avant de divulguer des Données à caractère personnel à des tiers, les sociétés Tamoil prendront des mesures raisonnables pour s'assurer que (i) le destinataire des informations est identifié et que la divulgation est faite uniquement aux parties autorisées, p. ex., partenaires commerciaux ou fournisseurs, (ii) la divulgation est nécessaire à des fins commerciales légitimes spécifiées, ou autrement autorisée ou requise par la loi, (iii) la divulgation est conforme à la législation applicable et aux autres politiques ou procédures internes de Tamoil, et (iv) lorsque cela est approprié ou requis par la loi, le tiers est contractuellement tenu de respecter des obligations correspondant à celles imposées aux sociétés Tamoil en vertu de la présente Politique, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées, la limitation de l'utilisation ultérieure de toute Donnée personnelle, et le respect des lois en vigueur.

K. Transferts internationaux de données

Les Données à caractère personnel ne peuvent pas être divulguées à l'étranger si cela compromet sérieusement la protection de la vie privée des personnes concernées, en particulier en raison de l'absence de législation garantissant une protection adéquate.

En l'absence de législation garantissant une protection adéquate, les données à caractère personnel peuvent être divulguées à l'étranger, si un niveau adéquat de protection des données peut être obtenu grâce à un certain nombre de mécanismes, notamment :

- L'existence de garanties suffisantes, en particulier des clauses contractuelles, garantissant un niveau de protection adéquat à l'étranger ;
- la personne concernée a consenti dans le cas spécifique ;
- le traitement est directement lié à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat et les données à caractère personnel sont celles d'une partie contractuelle.

Vous devez contacter le service juridique pour vous assurer que tous les Transferts transfrontaliers sont soumis à une protection adéquate assurée par la mise en place des mécanismes pertinents. Le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence doit être informé dans certains cas.

L. Organisation de protection des données

Responsabilité et supervision de la conformité :

- Il incombe à Tamoil de se conformer à la Loi fédérale sur la protection des données et de prendre toutes les mesures nécessaires en nommant un délégué à la protection des données ou une fonction similaire. Oilinvest peut auditer la conformité à la présente Politique, et Tamoil est tenue de coopérer pleinement et de mettre en œuvre toute action nécessaire pour remédier à tout manquement à la présente Politique ou à la loi applicable en matière de protection des données.

- La présente Politique doit également être respectée par tous les employés de Tamoil. Le non-respect de la présente Politique pourrait exposer Tamoil à une action réglementaire et/ou légale, laquelle pourrait impliquer le paiement de dommages-intérêts ou d'amendes, et pourrait également entraîner des mesures disciplinaires contre vous, pouvant aller jusqu'au licenciement.

Signalement des violations de données :

- Si vous enfreignez la présente Politique, ou avez connaissance d'une violation présumée ou réelle de la présente Politique, vous devez immédiatement informer votre superviseur ou votre responsable de la conformité, même si vous avez un doute quant à la gravité de la violation. Vous pouvez également effectuer tout signalement de manière anonyme par e-mail : www.bkms-system.net/oilinvest. Il incombe au délégué à la protection des données de la filiale Oilinvest concernée de déterminer si une violation présumée constitue effectivement une violation réelle de la présente Politique et quand elle doit être signalée aux autorités.

Formation relative à la politique :

- Nous demandons à tous les employés qui traiteraient les Données à caractère personnel de Tamoil de suivre une formation relative à la Politique. La formation couvrira tous les aspects pertinents de la protection et de la sécurité des données au sein de Tamoil, et informera et sensibilisera spécifiquement aux exigences de protection des données découlant de la présente Politique.

M. Mise en œuvre

La présente politique prend effet à compter du _____ 2018.

N. Maintenance, Questions, Contact

L'examen et l'actualisation de la présente Politique relèvent de la responsabilité du Responsable de la conformité du groupe. Si vous avez des questions sur la présente Politique, ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur nos pratiques en matière de confidentialité, veuillez contacter votre Responsable de la conformité.

Annexe 1

Définitions

« **Personne concernée** » désigne une personne physique ou morale identifiée ou identifiable dont les données sont traitées, par ou au nom de Tamoil.

« **Divulgateion** » signifie rendre les Données à caractère personnel accessibles, par exemple en autorisant l'accès, la transmission ou la publication

« **EEE** » désigne tous les États membres de l'Union européenne, plus l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

« **Oilinvest** » désigne le groupe d'entreprises Oilinvest dont Oilinvest (Netherlands) B.V. et toutes les entités directement ou indirectement en propriété exclusive, majoritairement détenues ou contrôlées par Oilinvest (Netherlands) B.V.

« **Données à caractère personnel** » désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable ; une personne identifiable est une personne qui peut être identifiée directement ou indirectement, en particulier par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs facteurs spécifiques à son identité physique, physiologique, économique, culturelle ou sociale.

« **Profil de personnalité** » signifie une collecte de données qui permet une évaluation des caractéristiques essentielles de la personnalité d'une personne physique ;

« **Politique** » aura la signification définie dans la Section A. Introduction.

« **Traitement** » désigne toute opération ou ensemble d'opérations effectuées sur des Données à caractère personnel, que ce soit ou non par des moyens automatiques, comme la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'archivage, l'adaptation ou la modification, la récupération, la consultation, l'utilisation, la révision, la divulgation par transmission, la diffusion ou la mise à disposition, l'alignement ou la combinaison, le blocage, l'effacement ou la destruction.

« **Données sensibles** » désigne toute Donnée à caractère personnel révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses ou philosophiques, les activités ou positions idéologiques, liées à l'appartenance syndicale, et les Données à caractère personnel concernant la santé ou la vie sexuelle, les mesures de sécurité sociale ; elles peuvent également inclure des informations supplémentaires, conformément à la législation nationale ou européenne applicable, comme les numéros de sécurité sociale ou les numéros d'identification gouvernementaux, ou des données relatives à des condamnations ou infractions administratives ou pénales.

« **Transfert** » désigne toute divulgation de Données à caractère personnel, y compris par transmission, diffusion ou mise à disposition à un destinataire.

« **Fichiers** » désigne tout autre ensemble structuré de Données à caractère personnel accessibles selon des critères spécifiques.

Annexe 2
Responsables de la conformité

<u>Responsable de la conformité</u>	<u>Adresse e-mail</u>
Responsable de la conformité du groupe	compliance.group@oilinvest.com
Responsables de la conformité Oilinvest (Netherlands) B.V.	compliance.oilinvest@oilinvest.com
Responsable de la conformité Tamoil Italia S.p.A.	compliance.italia@oilinvest.com
Responsable de la conformité Tamoil (Suisse) S.A.	compliance.switzerland@oilinvest.com
Responsable de la conformité Tamoil Beheer B.V.	compliance.netherlands@oilinvest.com
Responsables de la conformité Deutsche Tamoil GmbH	compliance.germany@oilinvest.com
Responsable de la conformité Tamoil España S.A.	compliance.spain@oilinvest.com
Responsable de la conformité Tamoil Overseas Limited	compliance.cyprus@oilinvest.com
Responsable de la conformité Holborn European Marketing Company Limited	compliance.HEMCL@oilinvest.com
Responsable de la conformité Holborn Europa Harrierie GmbH	compliance.HER@oilinvest.com